

## Opter pour le prélèvement en ligne

Il suffit d'en faire la demande via la rubrique « prélèvement automatique ».

Une fois sur la démarche, il est indispensable de télécharger le mandat SEPA, le compléter, le signer et le joindre à votre demande.

## Facile, sûr et sans contrainte :

- Vous n'avez plus à vous soucier du règlement
- Plus de risque d'oubli
- Vous pouvez souscrire à n'importe quel moment
- Vous avez la liberté d'interrompre le prélèvement sur simple demande, rubrique « contactez-nous »
- Pour toute réclamation sur votre facture, vous pouvez vous connecter à votre espace rubrique « contactez-nous »

## D'autres services en ligne...

Dans « mon tableau de bord », vous pouvez :

- modifier vos coordonnées (adresse mail, numéro de téléphone, adresse),
- disposer d'un coffre-fort dont vous seul avez la clé pour stocker vos pièces justificatives (attestation de domicile, livret de famille...). En cas de besoin, vous pouvez disposer de ces pièces à tout moment,
- signaler une absence,



- changer le régime alimentaire de votre enfant,
- faire le suivi de vos démarches faites en ligne depuis votre espace portail famille « dernières demandes ».

Dans « ma famille », vous pouvez :

- signaler un changement de situation familiale,
- contacter la Caisse des écoles,
- simuler les tarifs des activités correspondant à votre quotient familial.

## Besoin d'aide ?



La Caisse des écoles vous accompagne dans vos démarches et reste à votre écoute **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h le samedi du 8h30 à 12h00.**

**Fermé au public les mardis après-midi.**

**Adresse :** Aile Est de l'Hôtel de ville, esplanade Louis-Bayeurte

**Tél.** 01.49.74.74.09 ou **par mail à** [caissedesecoles@fontenay-sous-bois.fr](mailto:caissedesecoles@fontenay-sous-bois.fr)

PORTAIL FAMILLE  
fontenay.fr



# Le Portail famille de la Caisse des écoles évolue !

Disponible sur [fontenay.fr](http://fontenay.fr), 24h/24, 7jours/7, depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette,

Ce nouveau portail vous permet, à partir du mois de mai 2021, de réserver l'accueil de Loisirs Vacances et de signaler une absence.



## Je n'ai pas encore créé mon espace personnel :

Depuis la page [www.fontenay.fr](http://www.fontenay.fr), connectez-vous sur la rubrique Portail famille.

Vous pouvez vous identifier en renseignant un courriel valide ou via FranceConnect, un service en ligne par le biais de votre compte (impôts.gouv.fr, ameli.fr ou login.laposte.fr)

Le lien adressé sur votre boîte mail, vous redirige sur votre compte personnel. Il est important de finaliser la création, dans la rubrique « Profil », en renseignant les informations (civilité, nom, prénom, coordonnées, numéro de téléphone et courriel) et **en reportant la clé-enfance**.

## Votre espace est activé !

**Attention !** La clé-enfance est indispensable pour créer votre espace personnel sur le Portail famille. Vous ne disposez pas de votre clé-enfance ? Rapprochez-vous de la Caisse des écoles.

## Comment réserver mes activités ?

A partir du mois de mai, vous pourrez réserver en ligne l'accueil de loisirs vacances.

Pour réserver, il faut cliquer sur l'icône « Gérer mes réservations »



Sélectionnez « CL vacances » et renseignez les dates souhaitées sur le planning.

Il est possible d'effectuer la même réservation pour plusieurs enfants, aux mêmes dates, en cochant en bas du planning, « effectuer la même demande pour ».

16	19/04 JO_VAC_R <input checked="" type="checkbox"/>	20/04 JO_VAC_R <input checked="" type="checkbox"/>	21/04 JO_VAC_R <input type="checkbox"/>	22/04 JO_VAC_R <input checked="" type="checkbox"/>	23/04 JO_VAC_R <input type="checkbox"/>	24/04	25/04
17	26/04 JO_VAC_R <input type="checkbox"/>	27/04 JO_VAC_R <input type="checkbox"/>	28/04 JO_VAC_R <input type="checkbox"/>	29/04 JO_VAC_R <input type="checkbox"/>	30/04 JO_VAC_R <input type="checkbox"/>	01/05	02/05

EFFECTUER LA MÊME DEMANDE POUR :  
Milhan  du 01/09/2020 au 31/08/2021 - ELÉMENTAIRE VAILLANT - JO\_VAC\_R

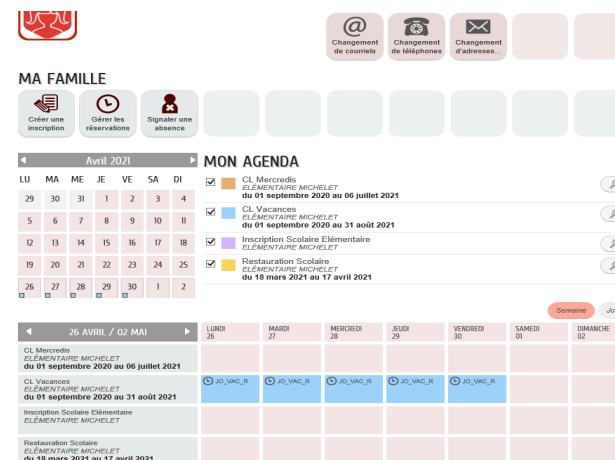
Merci de vous référer aux dates de réservation.

Les réservations sont obligatoires et à effectuer pour chaque période de vacances selon le calendrier ci-dessous.

Vacances scolaires	Périodes de réservations, modifications et annulation
Vacances été 2021 : du 07/07/2021 au 01/09/2021	Du 03/05/2021 au 16/06/2021
Vacances de la Toussaint 2021 : du 25/10/2021 au 05/11/2021	Du 02/09/2021 au 04/10/2021
Vacances de Noël 2021 : du 20/12/2021 au 31/12/2021	Du 08/11/2021 au 29/11/2021
Vacances d'Hiver 2022 : du 21/02/2022 au 04/03/2022	Du 03/01/2022 au 31/01/2022
Vacances de Printemps 2022 : du 25/04/2022 au 06/05/2022	Du 07/03/2022 au 04/04/2022

## C'est simple, rapide...

Vous pouvez consulter vos réservations à tout moment, en cliquant sur l'icône de votre enfant dans votre tableau de bord.



## ...et pratique !

**À noter :** dès septembre, vous pourrez réserver la restauration scolaire et l'accueil de loisirs du mercredi.